

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Postulat

Titre : **Le Vide-Poche, un lieu oublié de la Municipalité?**

Initiant-e: Manon Zecca et csrts

Le postulat "Sauvons le théâtre du Vide-Poche" de M. Carrel et crts a été traité en commission en mai 2021 en présence de M. le Syndic ainsi que de plusieurs membres de l'administration (chef de service de la culture, cheffe de service enfance, jeunesse et quartier ainsi que le chef de service du logement et des gérances). Lors de sa séance du 31 janvier 2023, le Conseil communal a renvoyé à l'unanimité cet objet à la Municipalité pour étude et rapport. La réponse à ce postulat n'a pas encore été divulguée.

La présente initiative se veut complémentaire au propos du postulat de M. Carrel et consorts et apporte quelques précisions sur l'avenir souhaitable de ce lieu emblématique. En effet, la question de la vétusté de l'immeuble et en particulier des infrastructures du théâtre est flagrante et un assainissement est urgent. De plus, au-delà de la mise aux normes de l'endroit, qui devra se faire avec l'accord du canton vu la classification de l'immeuble au patrimoine, une transformation pour un agrandissement de la jauge de la salle, ainsi que l'aménagement de loges, etc. sont à étudier.

Toutefois, et c'est la raison de ce postulat, ces modifications ne devraient pas entraîner la disparition de certaines pratiques et missions assurées actuellement par le gestionnaire. En effet, le théâtre du Vide-Poche, place de la Palud 10, est un des rares lieux à Lausanne qui permette la conciliation de répétitions et représentations théâtrales professionnelles et amateurs. C'est une gageure de l'esprit de Pôle Sud, centre socioculturel de l'union syndicale vaudoise, qui gère la programmation et l'organisation depuis sa création, avec un taux de travail oscillant entre 30 et 40 % selon les projets. Il est important qu'un tel lieu reste en mains associatives plutôt que de le dessaisir de ceux qui l'ont fondé. Il fait exister le théâtre amateur et fait souvent figure de tremplin et de formation pour les débuts de carrière des artistes lausannoises. Les résidences au théâtre sont partagées entre compagnies professionnelles, écoles de théâtre et amateur-e-s. De plus le lieu au coeur du centre ville historique de Lausanne, permet de diversifier la fréquentation, majoritairement dévolue au commerce, de ce quartier. Un espace culturel à la Palud est donc un vrai plus pour Lausanne. Mentionnons encore que l'équipe d'animation qui gère le Vide-Poche, connaît très bien la population lausannoise. Connaissance qui permettent d'aborder les programmations théâtrales dans une perspective de démocratisation des arts de la scène.

Si un nouveau projet devait voir le jour pour le Vide-Poche, en échange, la Ville devrait s'assurer que Pôle Sud bénéficie d'un nouveau lieu adapté à ses activités (théâtre amateur et professionnel), par exemple dans l'immeuble à l'av. Jean-Jaques Mercier qui abrite la majorité des activités et offres de Pôle Sud. Rappelons ici que le centre d'animation de l'Union Syndicale était historiquement situé dans l'immeuble de Palud 10 et que l'augmentation des activités a entraîné différents déménagements depuis le début des années 1970, ce qui a permis la fondation du théâtre en 1974.

Ce postulat demande à la Municipalité d'étudier l'opportunité de rénover le lieu rapidement, de s'engager à ce que Pôle-Sud ne soit pas destitué de l'endroit qu'il a fondé, et, en dernier recours, de s'engager à fournir un nouveau lieu à l'association en contrepartie afin que Pôle Sud puisse continuer à faire exister le théâtre amateur dans notre ville. Le Vide-Poche doit rester un lieu culturel; tout projet culturel pour cet espace devra être traité équitablement, lors d'un appel à projets.

Lausanne, le 28 août 2023

Manon Zecca

Agathe Raboud

Johann Dupuis


Louis Dana